

Dimanche 29 Avril 2018



Critérium de Marche
Athlétique COMMUNE de
SEPMEs



Cette compétition est ouverte à tous licenciés FFA, et non licenciés
Ce circuit sera homologué sur une distance de 1 km (aller/retour)

Horaires :

10 h 00	10 kms – Cadets à Masters H & F	né(e)s en 2002 et avant
10 h 30	5 kms - Cadets à Masters H & F	né(e)s en 2002 et avant
11 h 00	3 kms - Minimes H & F	né(e)s en 2003 et 2004
11 h 00	2 kms - Benjamins H & F	né(e)s en 2005 et 2006
11 h 00	1 km - Poussins–Ecole d’Athlétisme H&F	né(e)s en 2007 à 2011

Départs et Arrivées : Place de la Mairie – 37800 SEPMEs

Inscription :

Par courrier : bulletin à envoyer avant le 25/04/2018 à Nadine GENDRE
8 rue du Lavoisier 37800 Sainte-Maure de Touraine

Sur place : le jour de la course de 8 h 30 à 9 h 30
à la Salle des Fêtes de SEPMEs
place de la Mairie 37800 SEPMEs

Pour + d’informations : Contacter Michel LHERITIER 02.47.92.13.90

Pour toutes les épreuves, joindre impérativement une photocopie de la :

- Licence FFA, FF tri
- Licence FFCO, FFPm, UNSS ou UFOLEP **avec la mention Athlétisme**
- Pour les non-licenciés : certificat médical de **non-contre indication**
à la pratique de la Marche Athlétique en compétition, datant de moins d’un an.

Pour les mineurs : l’autorisation parentale ou tutoriale, obligatoire.

Les concurrents devront se conformer au règlement en vigueur de la Marche Athlétique.

Les Juges de marche seront des juges du Comité ou de la Ligue.

Remise des récompenses à 12 h

BULLETIN D’INSCRIPTION

N° dossard :

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

N° Licence FFA : Club :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : Courriel :

Chèque à l’ordre du Ste-MAURE A.C.

Tarifs des inscriptions reçues avant le 25/04/2018 (Majoration de 2 € après cette date)

<input type="checkbox"/> 1 km	<input type="checkbox"/> 2 kms	<input type="checkbox"/> 3 kms	<input type="checkbox"/> 5 kms	<input type="checkbox"/> 10 kms
Gratuit	Gratuit	2 €	4 €	8 €

Certifie avoir lu le règlement des courses et en accepte toutes les clauses.

Consultable sur le site du club : smac-sainte-maure.clubeo.com

Date : Signature,

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Mr, Mme en qualité de

autorise mon enfant (nom et prénom) :

à participer au Grand Prix de Marche Athlétique du Ste Maure Athlétique Club

le 29 avril 2019 et dégage de toute responsabilité les organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Date : Signature,